

Collecteur de type discovery-import (Scan NMAP)

Sommaire

Concept

Les premiers pas : Réalisons un scan étape par étape

Étape 1: Éditer et ajouter une plage réseau

Étape 2: Lancer un scan

Étape 3: Les équipements trouvés

Le résultat d'un scan (onglet Détail du dernier lancement)

Les données collectées par nmap

Correspondance entre l'adresse MAC et le constructeur

Les données accrochées à l'hôte proposé au Synchronizer (Élément importé)

Configuration

Onglet des règles de découverte

Ecriture d'une règle de découverte

Commence par (=^...)

Termine par (=...\$)

Est égal (=^...\$)

Contient (=...)

Condition_1 ET condition_2 (condition_1 AND condition_2)

Cas spécifique des openports (X|X)

Liste des règles par défaut

Configuration avancée

Précisions techniques

Sécurité: paramètres de la commande nmap

Clés de synchronisation

Propriétés par défaut utilisé pour la construction des clés de synchronisation

Résolution des problèmes courants

Base de données inaccessible

Le fichier de règles n'est pas correctement chargé

Le fichier de préfixes nmap n'est pas chargé

Concept

Le portail est une "Vue" qui peut être partagé à "Tout le monde" ou à certains groupes d'utilisateurs (voir la page [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition - todd](#)).

Suivant le mode de partage (*partage avec un lien ou non*) et les droits de l'utilisateur (*droit d'écriture ou pas*), la vue pourra être pourvue de droit d'accès et d'édition différent.

Contrôle d'accès

Une vue peut être bloquée pour un utilisateur, cela peut arriver dans les cas suivants :

- si une vue est dans l'espace privé d'un autre utilisateur,
- si une vue appartient à un groupe, mais que l'utilisateur n'appartient pas à ce groupe,
- si une vue est dans l'espace "tout le monde" ou dans un groupe, mais que l'utilisateur n'a pas le droit de "lecture" sur ces parties (voir la partie "[UI Visualisation \[Les favoris \]](#)" de la page [Autorisations](#)).

Les vues bloquées seront affichées de la manière suivante :

? Unknown Attachment

L'utilisateur n'aura accès à aucune information sur la vue à l'exception de son nom.

Interdiction de l'édition

L'édition d'une vue peut être interdite à un utilisateur.

- Dans ce cas, une icône

? Unknown Attachment

est affiché proche du nom de la vue.

- La vue n'est accessible qu'en lecture.

? Unknown Attachment

? Unknown Attachment

L'interdiction peut être présent si la vue :

- est une vue possédant un "lien" dont le propriétaire est un autre utilisateur (dans ce cas l'icône est associé à celle du lien

? Unknown Attachment

- , voir la page [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition](#)),
- est une vue partagée sur les espaces "tout le monde" ou un groupe, mais que l'utilisateur n'a pas le droit de "modification" sur ces espaces (voir la partie "[UI Visualisation \[Les favoris \]](#)" de la page [Autorisations](#)),

Le lien

Si un utilisateur veut partager une vue qu'il a créée sur son espace privé, il peut faire un lien de cette vue (voir la page [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition](#)).

L'intérêt de faire un lien est que l'utilisateur met à disposition la vue sans que personne, sauf lui, puisse la modifier.

? Unknown Attachment

Alors l'icône sera affichée devant le nom de la vue.



Si vous regardez un lien qui ne vous appartient pas alors, un cadenas sera affiché par-dessus l'icône (

? Unknown Attachment

), pour bien spécifier que vous n'avez pas le droit de la modifier.

? Unknown Attachment